

# Résumé du Contexte pédagogique du PPO

(tiré du Guide du contributeur<sup>1</sup>)

---

Par **Nathalie Angers**,  
Responsable du Répertoire PPO  
et des Outils d'expérimentation (Guides d'activités PPO)  
[nathalie.angers@csbe.qc.ca](mailto:nathalie.angers@csbe.qc.ca)

2016-02-10

---

1. Guide du contributeur accessible sur le Répertoire PPO, dans la rubrique « [Proposez un nouvel outil](#) »

# Contexte pédagogique du PPO

Le programme d'études Projet personnel d'orientation (PPO) offre à l'élève la possibilité de réaliser, en cours d'année, trois à huit démarches individuelles d'exploration professionnelle. L'approche éducative privilégiée lui laisse le premier rôle et le plonge dans l'action, à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe, au sein de l'école ou dans son milieu de vie. Premier acteur de son projet, il peut néanmoins compter sur son enseignant pour le guider et sur des professionnels ou d'autres ressources particulières du milieu scolaire pour le soutenir. Il est aussi incité à profiter de l'appui de ses pairs, avec lesquels il peut partager ses réflexions, ses expériences et ses découvertes, et encouragé à interagir avec des membres de la communauté – ses parents, des travailleurs.

L'exploration du monde professionnel peut prendre plusieurs facettes pour le jeune du cours PPO. Ainsi, dans sa classe, il pourra y trouver un outil d'expérimentation associé à un secteur d'intérêt, soit les arts dans le présent cas. Dans une contextualisation ou une simulation de fonctions de travail et à l'aide d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur et à des principes de décoration et de design d'intérieur, l'élève pourra, de façon fictive, réaliser par exemple la décoration de sa chambre à coucher, comme l'effectuerait un spécialiste du design d'intérieur. L'élève qui se découvre un intérêt sérieux après un certain nombre d'heures d'activités dans un domaine donné, les arts en l'occurrence, peut faire, par la suite, la visite virtuelle d'un établissement d'enseignement qui offre un programme apparenté, écouter le témoignage d'une personne qui a créé une entreprise dans le domaine ciblé, participer à une journée de stage avec un expert, etc. Après quelques heures d'exploration, il devra exprimer ce qu'il aura appris sur lui-même au cours de ses observations.

Le rôle de l'enseignant en est un de guide, d'accompagnateur, d'animateur dans le développement des compétences disciplinaires<sup>2</sup> de l'élève. Il va sans dire que l'enseignant ne peut être un expert de contenu en soudure, en droit, en médecine, en carrosserie ou en techniques d'usinage. Son rôle consiste alors à enseigner diverses stratégies afin d'aider l'élève à apprendre à s'orienter lui-même. Il n'est pas dans les visées directes du programme PPO de faire en sorte que l'élève effectue déjà un choix de carrière définitif. De plus, l'élève sera évalué non pas sur les apprentissages professionnels qu'il aura faits tout au long de ses explorations, mais en fonction de l'atteinte des compétences du programme PPO.

Pour obtenir davantage d'informations, les programmes **Projet personnel d'orientation**, **Exploration de la formation professionnelle** et **Sensibilisation à l'entrepreneuriat** sont accessibles sur le site du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à l'adresse suivante :

[\[http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/seconde2/index.asp?page=professionnel\]](http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/seconde2/index.asp?page=professionnel)

---

2. Les deux compétences du [programme PPO](#) sont les suivantes :

- **Réaliser une démarche exploratoire d'orientation.**
- **Se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle.**